



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
HACA
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Clôture des travaux du 1er Sommet RIARC/PRAI avec l'adoption de la Déclaration de Fès

[A](#) [1] [+A](#) [1]

Clôture des travaux du 1er Sommet RIARC/PRAI avec l'adoption de la Déclaration de Fès

21 Mars 2017





Au centre M. Jamal Eddine Naji Directeur Général de la HACA, à droite M. Emmanuel Boutterin, Président International de l' « Association Mondiale des Radiodiffuseurs Communautaires » (AMARC), à gauche M. Frank La Rue sous-directeur Général pour la Communication et l'Information (UNESCO)



Mme Khadija El Gour, membre du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle (CSCA)



M. Faouzi Skalli, membre du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle (CSCA)



M. Jamal Eddine Naji Directeur Général de la HACA



De droite à gauche : Mmes Khadija El Gour et Rabha Zeidguy, membres du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle (CSCA) et MM. Jamal Eddine Naji Directeur Général de la HACA et Driss El Yazami, Président du CNDH



Mme Rabha Zeidguy, membre du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle (CSCA)



Mme Sahar Syassi, cadre supérieur au sein de L'Unité Informatique

- Plus de 60 membres des deux instances ont pris part aux travaux

- **La Déclaration de Fès, un engagement à promouvoir les meilleures pratiques dans le domaine de la régulation**

Les travaux du 1^{er} Sommet des autorités de régulation des médias audiovisuels, qui se sont tenus, les 16 et 17 mars 2017 à Fès, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, et avec la participation de 60 membres représentant 14 instances de pays africains, réunies sous la bannière du RIARC, et 8 pour la zone ibéro-américaine, sous celle de la PRAI, en plus de l'Espagne, du Portugal et de la France (ainsi que des représentants de l'Unesco), se sont achevés avec l'adoption de la [Déclaration de Fès](#). [2]

Dans cette déclaration, les régulateurs africains et ibéro-américains de l'audiovisuel expriment l'engagement à promouvoir les meilleures pratiques et modèles d'approches dans le domaine de la régulation de la communication audiovisuelle.

Cette rencontre intervenait dans les contextes de libéralisation du champ médiatique auxquels font face de nombreux jeunes pays émergents d'Afrique et d'Amérique latine, ainsi que la multiplicité des problématiques économiques, culturelles et sociétales qui y sont corrélées.

Créé en 1998 à Libreville au Gabon, le Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC) réunit 35 pays d'Afrique et la Plateforme de Régulation des Autorités Ibéro-américaines (PRAI) regroupe une douzaine de pays ibériques et d'Amérique latine. La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) est membre actif du RIARC depuis 2005 et membre observateur de la PRAI depuis 2014.

Première inédite à l'échelle internationale entre régulateurs de deux continents, cette rencontre a constitué une singulière opportunité pour les autorités des deux rives de l'Atlantique d'échanger expériences, modèles et standards relatifs aux missions de la régulation, autour notamment, des thématiques du pluralisme politique et d'opinion, de la diversité culturelle et sociale, de l'équité de genre, des missions du service public audiovisuel, ainsi que les enjeux de régulation posés par les médias associatifs, acteur fort présent en Afrique et en Amérique latine, considéré par l'Unesco comme un troisième acteur de service public.

En ouverture des travaux, la Présidente de la HACA, Mme Amina Lemrini El Ouahabi, a indiqué que ce 1^{er} Sommet est une démarche dans laquelle la HACA est encouragée par "l'option stratégique du Maroc en matière de coopération Sud-Sud, portée par SM le Roi Mohammed VI, et par une conscience, partagée de nos atouts et défis, nos parcours et nos expériences dans un domaine aussi fabuleux que complexe comme la régulation de l'audiovisuel dans le monde d'aujourd'hui ». Et d'ajouter que cette rencontre « *est un moment pour partager informations et expériences, traiter d'un commun accord entre les deux réseaux sur des problématiques liées au pluralisme et la diversité linguistique, culturelle et sociale, l'égalité hommes/femmes et la lutte contre les stéréotypes de genre et les médias associatifs, 3ème type de médias d'intérêt public.* »

Pour sa part, le Directeur général de la HACA, M. Jamal Eddine Naji, a plaidé pour un système de co-régulation pour le secteur de l'audiovisuel en Afrique. Pour le secteur de l'audio-visuel en Afrique, "nous prônons, comme modèle et standards pour l'avenir, un système de co-régulation que nous défendons", a-t-il affirmé, soulignant que la Haute Autorité a déjà mis en place une banque de données ouverte à tous les opérateurs nationaux pour qu'il y ait cette co-régulation sur la base d'une même information mutuellement partagée.

M. Naji a, par ailleurs, relevé qu'en organisant cette rencontre, l'objectif de la HACA, qui est membre d'un grand nombre de réseaux aussi bien au niveau de la francophonie, la Méditerranée, l'Afrique ou

l'Amérique Latine, est de susciter l'intérêt des uns et des autres des deux rives de l'Atlantique pour qu'ils échangent sur ces questions qui sont finalement communes aux deux mondes.

De son côté, M. Ibrahim Sy Savané, président de la HACA-Côte d'Ivoire et président en exercice du Réseau Francophone des Régulateurs des Médias (REFRAM), qui a souligné que le 1^{er} Sommet de Fès, est une rencontre "exceptionnelle" qui réunit les experts de cinq continents autour d'un même thème qu'est la régulation », a souligné l'impératif de parvenir à des compromis pour mettre en place des normes et standards de régulation. *"Pour des problèmes communs, la solution doit aussi être commune"*, a-t-il insisté.

Pour sa part, M. Oscar Reyez-Pena, président en exercice de la PRAI et président du CNTV-Chili a relevé que cette rencontre a été l'occasion de soulever un débat fructueux sur des questions portant sur l'innovation technologique, la protection des mineurs et les écarts technologiques. D'après lui, l'objectif consiste à préserver l'égalité des droits et garantir le pluralisme dans les médias, ainsi qu'à protéger les utilisateurs.

Il convient de rappeler qu'au menu de cette rencontre de deux jours, à laquelle ont activement pris part les membres du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle, Mmes Rabha Zeidguy, Khadija El Gour, ainsi que MM. Talaa Saoud Al Atlassi, Bouchaib Ouabbi, Faouzi Skalli, et Mohammed Abderrahim, figuraient des interventions notamment sur "Les paysages audiovisuels en Afrique et en Amérique Latine et le rôle des régulateurs", "La gestion du pluralisme politique et social", "la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes dans et à travers les médias audiovisuels" et "Les médias associatifs, 3ème type de médias d'intérêt public".

Ce Sommet a également été une opportunité pour la présentation du champ audiovisuel marocain et des grandes missions de la HACA, au regard notamment de l'évolution du secteur et de la récente révision des textes de lois régissant la communication audiovisuelle et l'institution de régulation. Panorama que présenta aux participants et participantes Mme Rabha Zeidguy, alors que les interventions de Mme Khadija El Gour et de M. Faouzi Skalli ont eu trait au pluralisme politique, social et culturel.

Dans ce même cadre, les présidents et responsables des autorités africaines et ibéro-américaines ont pu s'entretenir et échanger avec une quarantaine de décideurs de l'audiovisuel marocain, médias publics et privés ainsi qu'avec des experts internationaux invités à l'occasion par la HACA, dont le Directeur-adjoint de l'Unesco à l'Information et à la Communication, M. Frank La Rue, ex-rapporteur des Droits de l'Homme aux Nations Unies. .

A noter que les délégations présentes sont venues, pour l'Afrique, du : Ghana, qui assure la présidence du RIARC, Cameroun, Burkina Faso, Mali, Niger, Tchad, Bénin, Guinée, Tunisie, Tanzanie, République Démocratique du Congo, République Centrafricaine, Côte d'Ivoire et Maroc.

Les représentants de la PRAI sont venues, pour leur part de : Catalogne, Andalousie, Espagne, Portugal, Mexique, Equateur, Colombie et Chili, qui assure la présidence actuelle de ce réseau.

[Intégral de la déclaration](#) [2]

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B> [2]

<https://www.haca.ma/sites/default/files/upload/Declaration%20de%20Fes%20VF%202017.pdf>